



REGLEMENT RAID DES VERTS du 23 juin 2024

MINI RAID DES VERTS (20 à 30 min)

LIEU DATE ET ORGANISATION

Le MINI raid des verts est un raid organisé par le Club Saint Astier triathlon. Cette course aura lieu le dimanche 23 juin 2023 à Saint Astier (24).

- Ce raid s'effectue en équipe de deux et est limité à 10 équipes par catégorie.
- 2 catégories d'équipes peuvent être inscrites : enfants 6-9 ans () et enfants 8-11 ans ()
- Ce raid est un raid d'initiation.
- Le parcours fait 3km environ (entre 20min et 30min d'effort).
- Remise des dossards et vérification du matériel au stade du Roc de Saint-Astier de 10h00 à 10h30.
- Dépôt des VTT sur le parc à vélo au stade du Roc avant 10h50.
- Briefing **OBLIGATOIRE POUR L'EQUIPE AU COMPLET** au stade du Roc à 10h55.
- Départ au stade du Roc de la course à 11h00 pour les 6-9 ans et à 11h30 pour les 8-11 ans.
- L'équipe doit franchir ensemble la ligne d'arrivée de la dernière section qui se situera au stade du Roc.

PARTICIPATION

Le MINI raid des verts est ouvert uniquement aux enfants née entre et 2012 et médicalement apte à la pratique du raid en compétition.

Pour participer présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

- d'une **licence triathlon Compétition**. Attention : les autres licences délivrées par la FFTRI (Loisirs, Dirigeant) ne sont pas acceptées.

- pour les non licenciés FFTRI compétition, lors de votre inscription sur le site klikego, vous sera demandé de remplir en ligne le **formulaire info santé** (le certificat médical n'est plus obligatoire) et d'acheter un **Pass Compétition** (assurance journée nécessaire pour les non licenciés FFTRI). Un certificat savoir nager est également à fournir pour compléter le dossier d'inscription.



CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

Le prix de l'engagement est de **10 euros** par équipe.

Fin des inscriptions le dimanche 16 juin 2024. Il n'y aura pas d'inscription sur place le jour de l'épreuve.

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur le site <https://www.klikego.com>

Nous attirons votre attention sur le fait que toute inscription ne sera prise en compte qu'à réception (dans les délais) du dossier complet c'est à dire inscription en ligne, paiement en ligne. Une liste des équipes inscrites sera régulièrement mise à jour sur le site d'inscription au Raid sur [klikego.com](https://www.klikego.com).

En cas de désistement d'un concurrent (forfait déclaré avant le 9 juin 2024) ses droits d'engagement pourront lui être remboursés sur demande et sur justification d'un certificat médical. Les frais du site internet [Klikego.com](https://www.klikego.com) ne seront quant à eux pas remboursés.

EPREUVES

Raid de 3 km en 3 sections : CO vue satellite / BIKE & RUN / Tir laser pistolet.

MATERIEL OBLIGATOIRE PAR RAIDEUR

Les raideurs doivent obligatoirement avoir tout au long du raid le matériel de sécurité suivant :

1. Un casque de VTT, norme CE EN1078, Il doit être porté, jugulaire attachée et ajustée sur l'ensemble des parties VTT.
2. Un VTT. **Les VTT à assistance électrique sont interdits**

SECURITE / ASSURANCES

Pendant la compétition les raideurs doivent respecter le code de la route quelque soit leur mode de locomotion (VTT, course à pied)

Le raideur est le premier maillon de la sécurité. Il doit donner rapidement et correctement l'alerte s'il est témoin d'un accident ou s'il se perd. Il doit rester avec son partenaire en cas de blessure de ce dernier. Il doit signaler à l'organisateur son éventuel abandon.

Des signaleurs seront présents sur les quelques traversées de routes. Ils sont un maillon essentiel du bon déroulement et de la convivialité de cette course. Les concurrents doivent ainsi respecter leurs consignes.

Les concurrents s'engagent également à ne rien jeter dans la nature et à respecter les propriétés privées qui seront refermées et interdites après l'épreuve.

L'organisation a souscrit une police d'assurance couvrant la manifestation auprès de la fédération française de Triathlon.



DOSSARD

L'athlète doit porter visiblement, pendant la totalité de la compétition, dans son intégralité, un dossard chasuble fourni par l'organisation.

ASSISTANCE : MECANIQUE HUMAINE ET RAVITAILLEMENT

Il n'y a pas d'assistance sur le raid. Les équipes peuvent s'entraider pendant l'épreuve en cas de défaillance matérielle ou physique.

LIMITES HORAIRES

Le temps maximum alloué pour le MINI raid est de 30min.

ABANDONS

Tout abandon devra être signalé et les dossards de l'équipe remis à l'organisation.

Si un des coureurs de l'équipe se blesse ou abandonne, nous exigeons de son partenaire de rester avec lui et de ne pas continuer le raid seul pour des raisons de sécurité et de solidarité.

FORCE MAJEURE

En cas de force majeure, l'organisateur pourra à tout instant mettre fin à la manifestation. Les participants en seront prévenus par tous moyens possibles, ils devront alors se conformer strictement aux directives de l'organisation. Le non-respect de ces consignes, entrainera de- facto, la fin de la responsabilité de l'organisateur. Le participant ne pourra prétendre à aucun remboursement, ni aucune indemnité à ce titre

ANNULATION

L'organisateur se réserve la faculté d'annuler la manifestation soit sur requête de l'autorité administrative, soit en cas de force majeure. Aucune indemnité ne pourra être versée à ce titre.



CLASSEMENTS / RECOMPENSES

Le classement de l'épreuve sera publié à l'issue de la manifestation.

Toute section non réalisée entrainera une pénalité de 30min en supplément des pénalités de balises non pointées.

Le classement est au temps après déduction des bonus temps et addition des pénalités temps en fonction des balises manquantes.

Seront récompensés : 3 catégories masculines, féminines et mixtes, pour :

- Première équipe 6-9 ans
- Première équipe 8-11 ans

PENALITES / BONUS / MALUS

- Non-respect d'une consigne de sécurité de l'organisation : disqualification de l'équipe
- Non-respect du code de la route : disqualification de l'équipe
- Jet de détritrus ou déchets : disqualification de l'équipe
- Des bonus en temps sur les balises options seront indiqués dans le road book raideur ainsi que les malus en temps pour les balises manquantes

Toute réclamation est à fournir par écrit au jury de course 15 min maximum après le passage de la ligne d'arrivée.

Le jury est habilité à mettre des pénalités qui ne seraient pas décrites dans le road book ou le règlement en fonction des faits de course (ex : abandon d'un coéquipier, assistance sauvage, utilisation d'outil numérique interdit etc...)

JURY DE COURSE

Seul le jury est habilité à statuer sur les pénalités à mettre en course selon le règlement du raid, les indications du road book et tous les faits qui n'auraient pas été prévus par le règlement. Sa composition sera annoncée au moment du briefing.

PUBLICATION DES RÉSULTATS

Loi Informatique et Libertés : L'engagement aux épreuves de « Nom de la manifestation » inclut de collecter des informations personnelles des participants. Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 11 janvier 1978 modifiée dite « informatique et libertés »,

Publication des résultats : les résultats de l'épreuve seront publiés sur le site internet du Saint-Astier triathlon. Si les participants souhaitent s'opposer à la publication de leur résultat, ils doivent expressément en informer l'organisateur.

Droit à l'image : L'organisateur pourra utiliser les éventuelles images de la manifestation sous quelque forme que ce soit, sur tout support, sur un territoire donné et pour une durée 5 ans.



Chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification de ses données personnelles. De par sa participation, le concurrent renonce à tout droit personnel à image et autorise l'organisateur ainsi que ses ayants-droits et partenaires à utiliser celle-ci sur tout support, pour une durée de 5 ans, dans le monde entier.

RESTAURATION / DOUCHE

Des sandwiches et boissons seront proposés sur le site de départ/arrivée.

Des douches seront à disposition dans les vestiaires du stade du Roc.

MODIFICATION / ACCEPTATION DU REGLEMENT

Ce règlement pourra être modifié par l'équipe d'organisation jusqu'au samedi 22 juin 2024. Les coureurs acceptent sans réserve le présent règlement.

RENSEIGNEMENTS

Contactez le club Axel au 06.80.72.32.62 ou Olivier au 06.12.25.75.86